

"Les organismes agréés au titre de l'engagement de Service Civique ont l'obligation d'assurer à leurs volontaires une formation civique et citoyenne. La formation civique et citoyenne doit être délivrée au moins pour moitié dans les trois premiers mois de mission du volontaire, depuis la promulgation de la loi Egalité et Citoyenneté du 29 janvier 2017." Cette formation civique et citoyenne comprend obligatoirement deux volets :

- ♦ Le volet "**théorique**" ayant pour objectif de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté, de la médiation, et transmettre les valeurs citoyennes du Service Civique.
- ♦ Le volet "**pratique**" sous la forme d'une journée de formation "Prévention Secours de niveau 1"(PSC1) à suivre avant la fin de son service civique.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ♦ Sensibiliser aux enjeux de la citoyenneté
- ♦ Mettre en œuvre une communication citoyenne active et responsable.
- ♦ Valoriser la mission Service Civique pour une future insertion professionnelle.

**Information Handicap** : Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : AGEFIPH, FIPHP, HANDI-PACTE, ALEFPA.

### MOYENS PEDAGOGIQUES

- ♦ Animation vidéo, diaporama, jeux pédagogiques, et plateforme d'animation à distance
- ♦ Alternance de théorie et de pratiques

### METHODES PEDAGOGIQUES :

- ♦ L'organisme pratique une pédagogie active et participative.
- ♦ Les méthodes utilisées facilitent l'implication et l'apprentissage.
- ♦ L'interaction individuelle avec le groupe encourage l'intelligence collective
- ♦ Ensemble pour :  
*Installer la Confiance*  
*Développer la Créativité*  
*Instaurer la Coopération*

**Modalité inscription** : L'inscription est effective après, réception de la convention signée. Les demandes d'inscription peuvent être envoyées jusqu'à 2 jours avant le début de la formation.

**Formateurs** : Zélia NIRLO / Véronik MAHE

Les apprenants sont encadrés par des formatrices qualifiées dans le domaine de la formation professionnelle d'adultes.

☆☆☆ Taux de satisfaction : 98%

### MODULE THEORIQUE 2 JOURS

- ♦ Les valeurs de la république  
*Liberté, égalité, fraternité, laïcité...*
- ♦ Le Vivre ensemble  
*Le rôle du politique La mixité sociale  
La discrimination, l'Europe*
- ♦ Les questions de société et d'actualité  
*Egalité H/F, la santé, la mobilité  
Le handicap, les violences intra familiales...*
- ♦ La communication citoyenne  
*Les outils adaptés à la relation responsable.  
Un autre regard sur le conflit : la médiation*
- ♦ La valorisation de l'engagement civique et citoyen  
*La valeur du respect dans ma mission citoyenne  
Mon chemin de compétences.*

### MODULE PRATIQUE 1 JOUR

Le PSC1 (formation aux premiers secours) avec UFOLEP

### Formation Civique et Citoyenne

**Date** : Janvier à décembre 2023

**Lieu** : à définir

**Nombre de participant** : minimum 8 maximum 12  
possibilité de regrouper plusieurs structures

**Durée** : 2 jours le module théorique  
1 jour le module pratique

**Publics** : Volontaires au Service Civique

**Prérequis** : Pas de prérequis

**Tarif** : 100 € TTC par participant FCC  
60 € TTC par participant PSC1

#### Compétences visées :

- ♦ Partager les Valeurs de la République.
- ♦ Définir la responsabilité citoyenne.
- ♦ Projeter son insertion post volontariat.

**Attestation de formation** : Chaque participant reçoit une attestation de fin de formation.

**Ressources pédagogiques** : Fiches thématiques à disposition sur une plateforme à distance.

**Moyen de suivi** : Emargement par demi-journée.

#### Dispositif d'évaluation :

Quiz, QCM, étude de cas, exercice de reformulation.  
Questionnaires de satisfaction